

Procès-Verbal du Conseil d'Établissement

Mardi 26 septembre 2022

Présents :		
<p><u>Administration</u> Proviseur : M. CALVET Proviseur adjoint : M. BOURDERIOUX Secrétaire Général : M. RATOULY Directeurs du Primaire : Mme GUICHARD, M. DUPUY CPE : Mme RAGAZZACCI</p>	<p><u>Personnels</u> Mme AUSSILLOU M. AUGIE Mme FAURI Mme ROYANT Mme SOTO Mme DHUEZ Mme LLAVATA</p>	<p><u>Parents d'élèves</u> Mme HEMONNET Mme MENARD Mme BRAZALES M. VAN LANGHENHOVE</p>
Excusés :		
COCAC adjoint		

Personnes invitées

Mme GUEVARA, Directrice Etudes espagnoles
 Mme VALLDECABRES, Présidente de la Société Française de Bienfaisance de Valence
 Mme Le VAILLANT, Conseillère consulaire
 Mme. KNYLUND, Consule honoraire: **excusée**
 M. KERHERVÉ, Agent comptable: **excusé**

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du CE du 21/06/2021
2. Bilan de rentrée 2022/2023
3. Calendrier pédagogique prévisionnel 2022/2023
4. Point Budgétaire
5. Voyages scolaires

Quorum atteint : 16 / 18h05

Ouverture de séance : 18h06

Désignation des secrétaires de séance :

- Mme Guichard (directrice Cycles 1 et 2)
- Mme Fauri (enseignante)

Arrivées de : Mme VALLDECABRES à 18h20 /// Mme HEMONNET à 18h35

1. Adoption de l'ordre du jour

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

2. Approbation du PV du CE du 21/06/2022

Rappel du Proviseur : possibilité de présenter un compte-rendu provisoire en attendant son adoption au CE suivant.

Les modifications demandées par le GPI et SOL sont apportées avec une modération du proviseur quant au point concernant le calendrier (SOL)

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

3. Bilan de rentrée

a. **Les effectifs**

Le lycée compte, **2012** élèves scolarisés à la date du 26/09

✓ Primaires

	Maternelle	Élémentaire	Totaux
Nombre d'élèves	269	673	942
Nombre de divisions	13	24	37

Constat d'une baisse des effectifs en maternelle (Petite Section) liée à une conjoncture démographique et économique.

Une baisse compensée par des entrées latérales dans les autres niveaux et en CP surtout.

Interventions :

Emetteur	Question ou remarques	Réponse du LFVAL
ALI-GPI	Il y a plusieurs offres autour du lycée	Il y a 11000 élèves en moins dans la communauté valencienne

✓ Secondaire

Niveau	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Tale	TOTAL
Élèves	166	156	150	165	147	137	149	1070
Divisions	7	6	6	6	5	5	5	40

Une proportion qui s'est inversée entre le premier et le second degré.
Une ouverture d'une 7^{ème} division en 6^{ème} pour absorber les effectifs

Interventions :

Emetteur	Question ou remarques	Réponse du LFVAL
ALI-GPI	Demande si cette cohorte repassera à 6 divisions afin de ne pas créer un effet « bourrelet » sur le collège. Est-ce que 6 divisions en 5 ^{ième} seront réalisables ?	Le Proviseur précise que sera bien 6 divisions en 5 ^{ième} . Il rappelle qu'il n'y a pas si longtemps, il y avait 5 divisions.

b. Résultats des examens 2022

✓ DNB

Candidats	Admis	Refusé	Mention Passable	Mention Assez bien	Mention Bien	Mention Très bien
155	153	2	15	24	45	69
	98.7%	1.3%	9.7%	15.5%	29%	44.5%

Les 2 élèves « refusés » :

- N°1 : Ne s'est pas présenté à l'examen terminal
- N°2 : Résultats globaux insuffisants

✓ BAC

Candidats	Admis 2 nd groupe	Refusé	Admis	Mention Passable	Mention Assez bien	Mention Bien	Mention Très bien	Mention Félicitations du Jury
126	2	0	126	9	14	31	48	24
			100%	7.1%	11.1%	24.6%	38.1%	19%

c. Bilan de l'orientation

Le bilan présenté par la directrice des études espagnole, est disponible sur le site dans l'onglet orientation : [Résultats poursuite d'études promotion 2022](#)

Cette année encore les résultats de poursuite d'études sont excellents puisque 898% de nos élèves obtiennent leur premier ou deuxième choix d'études (85% 1^{er} vœu – 13% 2^{ème} vœu).

Le proviseur note l'efficacité de l'accompagnement des élèves par les équipes du LFVAL.

Accès à l'université espagnole :

- Moyenne de points gagnés entre les matières de baccalauréat reconnues et les « *pruebas de competencias específicas* » 3,2 (meilleure moyenne depuis 10 ans)
- 75% des élèves obtiennent une note supérieure à 10/14 et dont 39% ont une note entre 12 et 14/14

Destination de nos bacheliers : la tendance de ces dernières années se confirme car 32% des élèves quittent l'Espagne pour étudier en France (26%) ou dans des pays tiers (6%)

En France, les élèves choisissent des filières d'excellence comme : les classes préparatoires aux grandes écoles, les écoles d'ingénieurs, de commerce, sciences politiques etc...

En Espagne, les élèves poursuivent leurs études majoritairement dans les sciences juridiques et sociales, les sciences de la santé et les écoles d'ingénieurs.

Les doubles diplômes sont souvent des options choisies par nos élèves puisqu'ils permettent d'obtenir un diplôme dans chaque pays. Pour rappel, actuellement il en existe plus de 240 entre la France et l'Espagne.

Vœux d'orientation : Vœux 1 : 85% des élèves / Vœux 2 : 13% des élèves

Interventions :

Emetteur	Question ou remarques	Réponse du LFVAL
SNES	<p>Qu'est-ce qui garantit la pérennité des équivalences ?</p> <p>Il faut être prudent par rapport à une diminution des cours proposés car il n'y a aucune garantie que les "convalidaciones" soient reconduites chaque année.</p>	<i>La directrice des études espagnoles : rien de peut garantir la pérennité</i>
ALI-GPI	La PCE est-elle nécessaire dans d'autres communautés, d'autant plus que dans 9 communautés autonomes, les équivalences ne sont pas reconnues, donc seules comptent les notes des PCE ?	
ALI-GPI	La note de 3,2 inclut-elle les notes obtenues par équivalence des notes du Bac ou seulement les notes des PCE ?	<i>Oui</i>
ALI-GPI	A-t-on une étude sur les élèves qui participent aux PCE, et combien se présentent réellement à l'examen des PCE ? Cela a un impact sur les EDT des élèves. Le coût financier est loin d'être négligeable.	<p><i>Le lycée convient qu'une étude est à réaliser quant à l'intérêt de s'investir dans les PCE.</i></p> <p><i>Les PCE impactent l'EDT uniquement sur 2 jours dans la semaine</i></p>
Représentante des Français à l'étranger	Quelle est la part des élèves poursuivant leurs études dans le système public français ou espagnol ?	<i>Les élèves vont majoritairement dans le système public. Aucun élève ne va dans le système privé par défaut.</i>

La directrice des études espagnole note que 20% des élèves gagnent des points grâce aux PCE, 39% grâce aux matières du BAC et 41% grâce aux deux.

La confirmation qu'on peut utiliser les matières du BAC se fait en novembre.

On demande aux élèves de « jouer la carte » de la prudence pour choisir.

4. Calendrier pédagogique

a. Calendrier général

Présentation du calendrier pédagogique prévisionnel établi par suite de la réunion de la prérentrée et du conseil pédagogique du 22 septembre. Cf PJ

Les conseils d'établissement ont été pré-positionnés. Leurs dates sont données à titre indicatif :

- 08 novembre 2022
- 28 février 2023
- 15 juin 2023

Interventions :

Emetteur	Question ou remarques	Réponse du LFVAL
SOL	Le retour des élèves est-il prévu après le Brevet ?	<i>Pas de décision de prise pour le moment</i>
SNES	Comment faire revenir les élèves à l'issue du passage des épreuves de spécialité (l'an dernier beaucoup d'élèves n'étaient pas revenus après les épreuves qui avaient eu lieu en mai)	<i>Un point est à refaire dans le cadre des groupes de travail.</i>
SOL	Quel est le niveau de classe concerné par le B2 ?	<i>Le niveau de terminale</i>
ALI-GPI	Concernant le « carrefour des métiers » : avec les 2 années COVID, 2 cohortes d'élèves n'ont pas eu accès à ce type de manifestation. Qu'est-il prévu pour ces élèves ?	<i>L'ouverture à tous les niveaux permettra à tous les élèves de participer</i>

b. Conseils de classe

Dans leur très grande majorité, les équipes du lycée souhaitent que le dispositif des conseils de classe en Visio conférence soit prolongé.

Cette modalité est plus pratique car elle permet une meilleure participation de tous et un planning plus souple.

Interventions :

Emetteur	Question ou remarques	Réponse du LFVAL
ALI-GPI	Note le côté pratique de la Visio et confirme l'importance de la rencontre parents/ prof en présentiel qui est proposée	

Favorable	Défavorable	Ne se prononce pas
17	0	0

c. Le projet d'établissement

Le nouveau Projet d'établissement est en cours de finalisation. Un point d'étape est fait par le Proviseur Adjoint : Le projet d'établissement est présenté au conseil sous la forme d'une carte mentale.

Le déroulé des différentes étapes est rappelé : son élaboration a été initiée en septembre 2021 dans le cadre de groupe de travail incluant l'ensemble de la communauté scolaire. A partir d'un constat initial, 4 axes de travail ont été priorisés. De ces 4 axes, ont découlé des objectifs qui donneront lieu à des actions. L'opérationnalisation de ces actions fera l'objet d'une planification.

Le projet d'établissement sera présenté en CE dès sa finalisation.

Interventions :

Emetteur	Questions ou remarques	Réponse du LFVAL
ALI- GPI	A participé à un groupe de travail sur la rédaction du projet d'établissement. Regrette le peu de place faite au théâtre dans la mesure où il y a des personnes ressources dans le lycée	<i>Le théâtre existe actuellement dans le lycée et sera poursuivi</i>
ALI-GPI	La circulaire AEFÉ sur le fonctionnement des instances prévoit la constitution d'un CESC. Sera-t-il mis en place au lycée ? L'éco-comité en fera-t-il partie ?	<i>Oui</i>
APA	Différence entre éco-ambassadeur et éco délégué ?	<i>CPE : Les éco ambassadeurs sont dans le second degré. Ils vont candidater et seront à l'initiative de projets. Ils seront en liaison avec l'éco-comité et les éco délégués du 1^{er} degré</i>

APA	Le lycée ne possède pas de containers permettant le tri des déchets. La mairie de Paterna a-t-elle été contactée ?	<i>Oui, le lycée est en attente d'un RDV</i>
------------	--	--

Dans le cadre du nouveau projet d'établissement, une expérimentation va être menée dans le second degré. Elle concerne la mise à disposition d'une salle de « classe flexible » (organisation pédagogique différente au niveau de l'espace). Cette salle sera réservable à l'avance par tout professeur.

Interventions

Emetteur	Question ou remarques	Réponse du LFVAL
SOL	A quel moment cette salle de classe sera-t-elle prête ?	<i>Après les vacances de Toussaint</i>

5. Point budgétaire

Le secrétaire général présente le budget rectificatif n°2.

En dépenses, les réajustements suivants sont présentés :

- Une augmentation de 140 000€ au niveau des charges de personnel.
- Une augmentation de 155 000 € des frais de viabilisation (eau, électricité, etc.), en raison de la hausse importante des prix du gaz et de l'électricité
- Une augmentation de 200 000 € pour la ligne restauration, la prévision initiale étant insuffisante.
- Une augmentation de 70 000€ de la ligne des voyages scolaires compte de l'organisation précoce de plusieurs voyages à l'école primaire
- La diminution de 50 000 € concernant la ligne budgétaire « loyers et charges » destinée à financer la location des « algécos », le coût mensuel étant moins élevé que celui qui avait été programmé.
- La Direction administrative et financière de l'AEFE a demandé au moment de la validation définitive de la DM2 que les 68 000 € relatifs aux frais de la mutualisation des services avec les 3 autres EGD de la Zone Ibérique, prévus au budget initial 2022, soient supprimés, ces coûts faisant désormais partis des flux non budgétaires.
- Enfin, elle aussi proposée la diminution de 25 000 € de crédits en travaux d'investissement.

TOTAL AUGMENTATION DE CREDITS = 422 000 €

Recettes :

- Augmentation de 35 557.46 € de la ligne relative aux droits d'inscription
- + 70 000 € pour la ligne des voyages
- Et enfin, réajustement de 80 000 € pour les droits de scolarité

TOTAL AUGMENTATION DE RECETTES = 185 557.46 €

DIMINUTION DU FONDS DE ROULEMENT : +236 442.54

Interventions :

Emetteur	Question ou remarques	Réponse du LFVAL (Secrétaire général)
SOL	Regrette la forme de la présentation et préfère le modèle plus détaillé habituel	<i>Le secrétaire Général note la demande</i>
SOL	Les flux n'apparaissent pas dans le budget rectificatif Il est demandé une explication sur la présentation des deux différents soldes budgétaires (celui en excédent et celui en déficit) Comment est obtenu le solde négatif ?	<i>Le solde négatif est obtenu en déduisant le total des recettes supplémentaires budgétisées de celui des différentes dépenses complémentaires.</i>
SOL	S'étonne de l'augmentation de la masse salariale car une augmentation avait déjà été annoncée par la secrétaire générale en juin : +213 000€ et que les postes COVID ont été supprimés. SOL lit alors un passage du compte rendu du CE du 21 juin 2022 (compte rendu qui vient d'être validé par l'ensemble des présents à ce CE)	
ALI-GPI	La masse salariale continue d'augmenter alors qu'il était prévu une baisse de 9 ETP. Pourquoi cela n'apparaît pas au BR1 ?	<i>Le SG répond qu'il a été prévu les crédits nécessaires au règlement des salaires, des charges sociales et de l'impôt sur le revenu jusqu'au 31-12-2022.</i>
ALI-GPI	L'AEFE doit baisser la PRR	<i>La Direction prend note.</i>
SOL	Certains réajustements (9 ETP) n'apparaissent pas dans le BR2 alors qu'en juin la secrétaire générale avait précisé qu'ils y devraient apparaitre	<i>La Masse salariale sera en diminution en 2023.</i>
SOL	Pourquoi avec un solde budgétaire (Recettes moins dépenses) annoncé en excédent (+ 2 197 607€), nous allons devoir perdre de la trésorerie ?	<i>Il est nécessaire de prendre en compte les flux financiers non budgétaires entre l'AEFE et l'établissement.</i>

SOL	Pourquoi ces flux n'apparaissent pas sur le document envoyé et demande à les voir apparaître lors des prochains budgets ?	<i>Les flux détaillés apparaîtront lors des prochains budgets.</i>
ALI-GPI	Pour avoir un budget positif, il suffirait de baisser de 10% la PRR (participation de l'établissement aux salaires des résidents).	
SOL	L'augmentation des sorties liée à la « carpa » n'apparaît pas dans le BR1 et apparaît dans le BR2 alors qu'il n'y a plus de « carpa »	<i>La baisse des crédits concerne le coût annuel des algécos dont le loyer avait été surévalué lors du budget initial 2022.</i>
ALI	La circulaire sur les instances prévoit la consultation préalable des représentants pour travailler le budget. Serons-nous consultés pour le budget 2023 ?	<i>C'est noté puisque les instances le prévoient</i>

Le secrétaire général conclut en disant que l'année civile 2022 a été difficile budgétairement, avec de nombreux coûts supplémentaires dus au fonctionnement en période de Covid L'objectif sera d'exécuter enfin un budget à l'équilibre en 2023.

Vote pour avis sur le BR2

Favorable	Défavorable	Ne se prononce pas
6	2	9

6. Voyages scolaires

Le Proviseur ne présentera pas les voyages pour lesquels il n'a pas encore rencontré les enseignants organisateurs. Ces voyages seront présentés dans un CE ultérieur.

Le conseil d'établissement doit se prononcer sur le tarif maximum facturé aux familles pour l'organisation des voyages avec nuitées suivants :

- a. **Séjour à MILLAU**, 4C (25 élèves), Mme Alina et Monsieur Martinez Polo du 03 au 10 juin 2023.

✓ Montant par famille : 330€

Favorable	Défavorable	Ne se prononce pas
17	0	0

- b. **Échange avec Lamballe**, niveau 2^{nde} (35 élèves), Mme Mazzini, M. Laëmel, du 14 au 21 Mai 2023

✓ Montant par famille : 310€

Favorable	Défavorable	Ne se prononce pas
17	0	0

- c. **Classe Voile**, 4A (25 élèves), Monsieur Beley, Mme Barruel

✓ Burriana (14 au 18 novembre) : 185€

✓ Moraira (15 au 19 mai) : 370€

Favorable	Défavorable	Ne se prononce pas
17	0	0

7. Questions diverses

Emetteur	Question ou remarques	Réponse du LFVAL
Présidente de la Société française de Bienfaisance	Lecture d'une déclaration : propose que le lycée relance les rencontres annuelles (rentrée, galette des rois, fin d'année...) entre membres de la communauté française à Valence, personnels, anciens personnels du lycée et représentants des élus locaux. Elle rappelle l'importance de ces moments de convivialité.	<i>Prend note</i>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h49

Les secrétaires de séance,



Françoise GUICHARD

et



Isabel FAURI

Le Proviseur



Yann CALVET